

La lettre aux villardiens



Première fête des Rhodos dans le parc ouvert au public au cœur du village.

LE MOT DU MAIRE

Madame, monsieur, chers amis,
Nous avons voulu consacrer ce numéro à l'action sociale et culturelle que mène notre commune. Je salue le travail important effectué par les membres du CCAS et de la commission sociale aux côtés de Brigitte Meylan. À ce sujet, je souligne que j'ai la chance d'être entouré d'adjoints passionnés, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes à notre col-



Dernière génération des Guichard applaudissant l'ouverture du parc

lectivité. Vous savez reconnaître l'abnégation des élus quand celle-ci porte les fruits que vous attendez.

Villardiens d'un jour ou Villardiens de toujours, nous portons tous une espérance immense pour le développement harmonieux de notre village.

Nous sommes à l'écoute et ouverts aux suggestions, demandes et projets émis par les habitants. C'est le meilleur moyen d'inventer de nouvelles synergies. Bientôt, pour bâtir ensemble les réalisations dont Villard-de-Lans a besoin, nous devons être solidaires au-delà de certains clivages. Je crois pouvoir compter sur vous.

Entre autres sujets passionnels, la piétonisation, que je juge globalement positive au vu des remarques des usagés, fera l'objet d'un bilan dans les prochaines semaines.

Si cette saison d'été fut bien moyenne sur le plan de la fréquentation touristique du fait d'une météo capricieuse, Villard-de-Lans et le Vercors ont su tirer leur épingle du jeu. Ce constat doit nous encourager à préparer

d'arrache-pied des jours meilleurs en restant **audacieux et entrepreneurs**. C'est la leçon à tirer de l'exposition que je vous invite à visiter à la Maison du Patrimoine jusqu'au mois de novembre prochain. Elle est intitulée « Quand les maires délibèrent » et retrace l'histoire de la commune de 1790 à nos jours. Il s'agit là d'un excellent travail réalisé par Sandrine Dupuy sous la direction de Karen Faure-Comte et les conseils de François Bonnet.

Bon automne à tous.

Jean-Pierre Bouvier



L'inauguration officielle du parc Joseph Guichard en présence de M^{me} Suzanne Guichard et de M. Georges Huart.

■ INFORMATIONS	2 à 7
■ REPORTAGES	8 à 9
■ EXPRESSIONS	10 à 11
■ ASSOCIATIONS	12 à 15
■ PAGE DES JEUNES	16

La lettre aux Villardiens

Place Pierre Chabert
38250 Villard-de-Lans
Service Accueil & communication
Tél. 04 76 94 50 00 Fax 04 76 94 50 20
Mél : mairie.villard.de.lans@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Jean Pierre BOUVIER

Rédactrice : Albine VILLEGGER

Comité de rédaction :

Jeannine CARLIER,
Lydia CHABERT-DALIX,
Marie Cécile CUVILLIER,
Philippe FINCK, Michèle VOLLE
Avec l'aimable collaboration
d'Annie Breyton

Saisie des textes : Nathalie COSTET

Réalisation et impression :

Écran du Vercors 04 76 95 35 24

La Lettre aux Villardiens de l'automne retrouve sa formule traditionnelle et ses rubriques habituelles : état civil, informations, reportages, expressions, associations en déclinant comme à chaque numéro un fil conducteur qui sera cette fois la vie sociale, scolaire et culturelle. Nous attendons toujours avec beaucoup de plaisir les contributions des associations et nous vous donnons rendez-vous en hiver pour un spécial développement économique, commerce et artisanat. Envoyez-nous vos textes avant fin décembre.

Le comité de rédaction

Papier recyclé : oui ou non ?
Merci de nous faire connaître votre préférence entre la version classique et le papier recyclé, support de la dernière Lettre aux Villardiens spécial rapport d'activités.

INFORMATIONS

Vie des commissions

Communication & relations extérieures

Comité des délégués de hameaux et de quartiers

Le rythme des réunions est maintenant trimestriel et la dernière en date a eu lieu le lundi 9 septembre, en présence de M. Dominique Di Cesare, responsable des ateliers et qui suivra les demandes. Entre deux réunions du comité et à l'invitation de certains délégués les élus se rendent chez eux pour rencontrer les habitants des hameaux. Première à avoir tenté d'organiser ces veillées de hameaux, nouvelle formule, Lucienne Ruel aux Verdoux. Prochaine étape chez Jeanine Faure, au quartier des Bernards, puis avec les habitants du quartier Centre Bourg.

Prochaine réunion du comité, à laquelle toute personne intéressée peut assister. Lundi 2 décembre, 20 h 30, salle du conseil.

Quartier des Jeandiats : ce secteur était intégré à un très grand quartier, jugé à juste titre trop important pour un seul délégué compte tenu de son importance démographique. Nous souhaiterions donc trouver un délégué à part entière pour ce quartier. Les candidatures sont à envoyer au service accueil de la Mairie avant la prochaine réunion (début décembre).

Quartier Centre : Patricia Boyer et Franck Gautier sont confrontés au même problème avec un secteur très dense et qui voit par ailleurs affluer de nombreuses personnes ; ils souhaiteraient donc avoir du renfort et une troisième personne serait bienvenue. Celles qui avaient été candidates en mars 2001 sont bien sûr prioritaires ; il leur suffit de se manifester par un simple appel téléphonique au service accueil afin de réactiver leur candidature. Les nouvelles candidatures sont à envoyer par courrier. Si vous avez une question qui concerne votre quartier ou votre hameau, n'hésitez pas à contacter votre délégué qui transmettra aux élus et aux services techniques. Les coordonnées des délégués sont disponibles au service accueil (coordonnées en page de couverture).

Conseil Consultatif des Habitants

La prochaine session aura lieu le samedi 30 novembre sur le thème de **la forêt**. Les personnes intéressées par ce sujet peuvent déposer des contributions sur le registre à disposition en mairie au service accueil.

Un questionnaire est actuellement envoyé aux membres du CCH

pour savoir s'ils souhaitent des modifications de fonctionnement (rythme des réunions, organisation des journées, suivi des travaux...). Toutes les suggestions seront les bienvenues.

Jumelage

Cette rubrique trouvera maintenant place dans la page **associations...** Vous y constaterez que le projet avance bien et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 13 décembre pour une grande soirée jumelage.

Magazine

Nous relançons l'édition d'un magazine touristique, à un rythme de parution annuel. Sortie prévue durant la saison d'hiver 2002/2003. Les personnes qui souhaitent se joindre au groupe de travail seront les bienvenues. Se faire connaître au service accueil de la mairie.

Site Internet de la commune

Le chantier est ouvert...

Qu'attendez-vous d'un site Internet ? Que souhaitez-vous y trouver ? Quelles sont les informations pratiques qui vous seraient le plus utiles ? Nous attendons vos suggestions et propositions.

Albine Villeger

Tourisme

Le label P'tits Montagnards : une chance pour Villard.

Les enfants ont toujours été la clientèle de prédilection de Villard-de-Lans, mais cette renommée ne donnait plus aucune garantie aux parents de trouver sur place des structures d'accueil spécialement conçues pour leurs petits et grands chérubins. Les élus et professionnels du tourisme ont donc travaillé cet été avec leurs collègues de Corrençon-en-Vercors pour répondre aux critères de qualité du label P'tits Montagnards créé par l'association des maires de stations françaises de sports d'hiver et d'été. La nouvelle est arrivée début septembre : la station Villard-de-Lans/Corrençon-en-Vercors a obtenu son label pour l'hiver 2002/2003 car elle s'est engagée à respecter une charte de qualité basée sur 7 points clés.

- Accueillir en structure adaptée, les enfants à partir de 8 ans et jusqu'à 12 ans.
- Disposer d'équipements adaptés et fonctionnels pour la famille (piscine, aires de jeux...).
- Mettre en place des animations adaptées.
- Développer une politique familiale (menus enfants, matériel...).
- Favoriser la découverte du milieu montagnard.
- Faire de la sécurité un souci permanent.
- Écouter et prendre en compte les suggestions des familles.

Ce ne sont pas moins de 38 critères très stricts auxquels il a fallu répondre. C'est un engagement mais aussi une chance pour notre commune qui va ainsi bénéficier d'une promotion nationale. Les familles, quant à elles, sauront que P'tits Montagnards est synonyme de Paradis des Enfants.

Catherine Blanc

Personnel

Le personnel de la commune : en matière de politique du personnel, les actions fixées et atteintes pour cette première année sont les suivantes :

- être à l'écoute : des entretiens individuels pour l'ensemble du personnel de la commune et ceci en dehors du cadre obligatoire de l'entretien de fin d'année ;
- la volonté de renouer le dialogue social au sein de la collectivité par des réunions régulières avec les représentants du personnel ;
- la négociation sur le passage aux 35 heures et la rédaction d'un accord cadre ;
- la mise en place de formations informatiques, de la formation de sauveteur secouriste du travail et formation au CACES (Certificat d'aptitude pour la conduite en sécurité).

En ce qui concerne les postes à pourvoir dans notre collectivité, l'engagement est pris de veiller à les diffuser systématiquement par le biais de l'ANPE avec un affichage à Aide 4 Montagnes.

Les projets en cours pour 2003...

- Création d'un livret d'accueil à destination de l'ensemble des nouveaux embauchés.
- L'élaboration du plan de formation.

Catherine Blanc

INFORMATIONS

vie culturelle

Maison du patrimoine

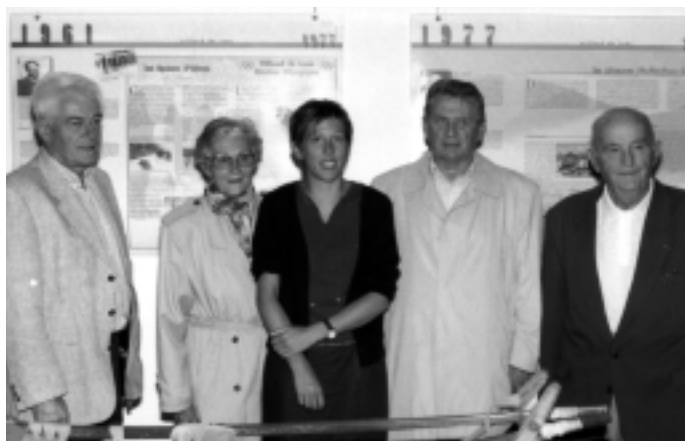
Jusqu'au 23 novembre quand les maires délibèrent..., 200 ans d'histoire au Villard-de-Lans, 1790-2002. Cette exposition est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de Villard-de-Lans à travers les mandats de ses maires, de 1790 à nos jours. Du 3 au 31 décembre 2002 : talents d'ici, un mois un thème pour les artistes locaux.

Désormais chaque mois de décembre sera réservé aux talents d'ici. En décembre 2002 pour sa première édition, cette exposition sera réservée aux artistes des Quatre Montagnes pratiquant le dessin ou la sculpture, thème imposé : l'amour. Le thème et les techniques seront différents chaque année afin de donner une chance d'exposer au plus grand nombre.

Dès le printemps 2003 un nouveau thème sera proposé et les personnes intéressées pourront retirer un dossier qui leur permettra de poser leur candidature pour décembre 2003.

Avis

En novembre 1988 la Maison du Patrimoine ouvrait ses portes. Cette maison c'est l'idée de



Sandrine DUPUY, organisatrice de l'exposition « quand les maires délibèrent » entourée de Mme André Ravix, M. Albert Dreel, M. Marcel Bonnard et M. Michel Daudens.

Yves Lebovic

Jacques Lamoure et l'investissement de la population locale : vous avez été nombreux à apporter des photos, des outils et d'autres objets témoins de l'histoire d'une vie.

Une description de la collection est en cours, afin que chaque objet ait sa fiche d'identité, il est nécessaire d'en déterminer la provenance et l'appartenance. Pour que cette identification soit la plus complète possible et qu'elle soit

faite correctement, nous invitons les personnes ayant fait des dons ou des prêts à prendre contact avec la Maison du Patrimoine.

Vous pouvez venir pendant les heures d'ouverture au public ou prendre rendez-vous par téléphone au 04 76 95 17 31.

K. Faure-Comte & D. Guichard.



L'accident tragique survenu à Olivier Kergomard en août dans le canyon des Écouges a secoué brutalement les nombreux spéléo de la région mais aussi tout un village...

Arrivé en 1984 à Villard-de-Lans, Olivier s'est rapidement adapté à sa

nouvelle vie dans laquelle il a progressivement privilégié les sports de plein air en général et la spéléo en particulier.

À souligner qu'Olivier enfant avait élu domicile dans la chambre de son oncle Paul Émile Victor et c'est probablement dans cette mansarde qu'il a construit ses rêves d'aventure qui ne l'ont jamais quittés.

Impliqué dans le développement touristique, il a poussé plus loin son rôle de simple prestataire d'activités en devenant membre de la commission extra-municipale du tourisme.

Son expérience, son calme et son objectivité étaient très appréciés des autres membres de la commission. Le plus souvent tourné vers les autres, son dernier projet était de descendre « Cadet » son ami et compagnon de cordée devenu paraplégique à la suite d'un accident d'escalade, dans le gouffre de Malaterre.

A.B

« Je tenais à rendre ici hommage à Olivier Kergomard qui m'a beaucoup aidé dans le travail de la commission tourisme et aussi sur le projet de mise en place d'un bureau de la montagne à l'OMT. Ses conseils, sa faculté à prendre du recul, son sourire me manqueront à jamais ».

Catherine Blanc

La nouvelle brochure d'appel de la station est arrivée !

C'est un rituel à cette époque mais après deux mois de travail, la brochure de présentation de la station de Villard-de-Lans / Corrençon-en-Vercors est éditée version 2002/2003.

Elle est formée d'une brochure d'appel tout en images qui développe les valeurs fondamentales de l'Esprit Vercors cher à Carole Montillet.

À l'intérieur, se glisse un cahier pratique où le lecteur peut trouver tous les renseignements utiles afin de préparer son séjour à Villard-de-Lans (hiver et été) et toutes les coordonnées des prestataires de la station.

Elle est éditée en français à 6000 exemplaires, en anglais et en néerlandais (flamand) à 4000 exemplaires qui seront envoyés à la demande ou distribués sur les salons du tourisme auxquels l'office municipal du tourisme participe.



INFORMATIONS

infos en bref... infos en bref... infos en bref... infos en bref... infos en bref...

L'agence VFD de Villard est à votre disposition au 04 76 95 11 24 ou 0820 833 833

et vous informe que les nouveaux pass 1 jour remplaceront les allers retours journée et incluront la tag (Transports de l'agglomération grenobloise) pour la modique somme de 8 euros en plein tarif et 5,60 euros en réduit.

- Les pass mensuel vont permettre de circuler librement sur les zones choisies et d'effectuer autant de trajets que souhaité durant le même mois calendaire.
- Le pass 38 junior est complété cette année par la tag incluse dans la zone A. Il donne une réduction de 80 % et est accessible aux écoliers, collégiens et lycéens.

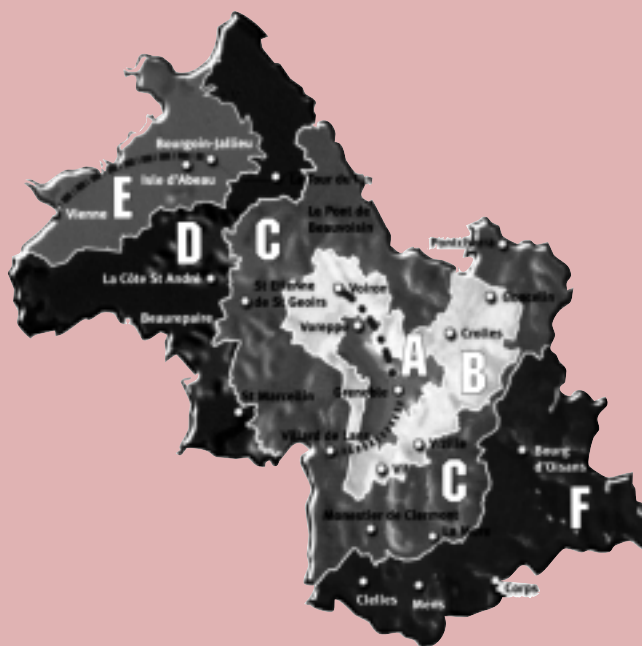
N'hésitez pas à demander une brochure et dossier pass 38 à l'agence VFD de Villard-de-Lans.

Exemples :

Pour un trajet de Bourgoin-Jallieu à Vienne, vous circulez dans une seule zone ---> E
Prix du trajet plein tarif : 1,50 euro

Pour un trajet de Voiron à Grenoble, vous circulez dans 2 zones ---> A + B
Prix du trajet plein tarif : 2,60 euros

Pour un trajet de Grenoble à Villard, vous circulez dans 3 zones ---> A + B + C
Prix du trajet plein tarif : 3,70 euros



L'Isère est désormais découpée en 6 zones.

Le prix de votre trajet est calculé plus simplement, en fonction du nombre de zones traversées.

Moisson du Cœur

Comme chaque année, l'association des paralysés de France organise sa journée de collecte de vêtements et de textiles usagés, baptisée Moisson du Cœur. Un sac plastique vous sera distribué par la poste où vous pourrez mettre tous vos textiles et vêtements usagés. Vous êtes invités à les déposer en bordure de la voie publique à côté des containers poubelle, uniquement le vendredi 18 octobre avant 8 heures, tous les sacs déposés ultérieurement ne pourront être collectés, des sacs supplémentaires sont à votre disposition à la mairie.

D'avance l'association APF vous remercie de votre participation.

Vaccinations

Le médecin vaccinateur effectuera les séances gratuites de vaccination antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique, rubéole -oreillons- rougeole ainsi que les injections de rappel les vendredis 27 septembre, 25 octobre et 29 novembre.

Les personnes concernées devront se faire inscrire en mairie.

La Maison du Patrimoine change ses horaires,

afin de s'adapter à la fréquentation et pour vous permettre de visiter le musée certains dimanches, du 1^{er} octobre au 30 novembre vendredi et samedi de 15 h à 18 h, plus le dimanche pendant les vacances scolaires de toussaint (23 octobre au 4 novembre), du 1^{er} décembre au 30 mars du mardi au samedi de 15 h à 18 h 30, plus dimanche pendant les vacances scolaires

de Noël et de février (21 décembre au 6 janvier et 8 février au 10 mars).

Collecte des ordures ménagères

Merci de bien vouloir veiller à ne pas déposer des ordures ménagères ou des cartons à côté des containers ou moloks.

3 lieux de dépôt sont installés pour les cartons des commerçants (La Cure, la Coupole, la Marpa) et les particuliers peuvent utiliser la déchetterie.

INFORMATIONS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 16/01/02-CONTE Léna, Marie, Nathalie à Grenoble
- 19/01/02-GEFFRAY Morgane, Alexandra, Camille à Échirolles
- 31/01/02-DUBOIS Louna, Jade, Valentine à Grenoble
- 01/02/02-DARBON-PEILLON-RUECA Maxime, Albert, Maurice, Michel à Saint-Martin-d'Hères
- 08/02/02-PICCA Quentin, Youri à la Tronche
- 12/02/02-AVIOTTE Ewan à Grenoble
- 04/03/02-PÉRI Doriane, Claude à La Tronche
- 14/03/02-PACCALIN Dorian, Bernard, Gilles à Grenoble
- 01/04/02-ASTRADE Siméon à Saint-Martin-d'Hères
- 12/04/02-MAZZOLENI Laura, Ida à Saint-Martin-d'Hères
- 27/04/02-DUCHESNE Noémie à Échirolles
- 02/05/02-CARMINATI Alice, Paulette à Saint-Martin-d'Hères
- 09/05/02-DOURLENS Thibaud, Hervé à Grenoble
- 13/05/02-KAMPER Jules à Grenoble
- 23/05/02-FRENOT Rémy, Aimé, François à Grenoble
- 23/05/02-CHAZOT Thibaut à la Tronche
- 29/05/02-DJARAR Ryan à Saint-Martin-d'Hères
- 02/06/02-SOLERO Lilou, Rose, Lucie à Saint-Martin-d'Hères
- 10/06/02-GONCALVES Camille à Saint-Martin-d'Hères
- 11/06/02-BAUD Guillaume, Pierre François à Grenoble
- 17/06/02-ARNAUD Sophie, Marlène à Saint-Martin-d'Hères
- 18/06/02-CHEVALLIER Justine, Candice à la Tronche
- 23/06/02-BEAUDOINGT Dorine, Sarah à Grenoble
- 24/06/02-OGIER Killian, Robert à la Tronche
- 01/07/02-GUEURIF Théo, Henri, Maxime à Saint-Martin-d'Hères
- 16/07/02-MOUTON Laura, Héléne à Saint-Martin-d'Hères
- 31/07/02-MARCDARGENT Raphaël, Hugo, Lucas à la Tronche
- 31/07/02-TRAPIER Emma à Grenoble
- 06/08/02-GONCALVES Julie, Alice à Grenoble
- 07/08/02-BARBASSAT Ulysse, Tom à Grenoble
- 10/08/02-ROSIK Romane, Florence, Jacqueline à Saint-Martin-d'Hères
- 20/08/02-RAT Léo, Damien, Florian à la Tronche
- 21/08/02-VASSAL Nina, Solveig à Grenoble
- 28/08/02-ROCHE Louis, Thierry à la Tronche
- 05/09/02-HONORINE Allan, Arthur à Grenoble
- 29/06/02-PRIGENT Yves, Marc, Marie et OLIVIER Estelle, Frédérique
- 05/07/02-MAYENCON François, Rémi et GRANDIN Marie-Thérèse, Yvonne, Rosalie
- 19/07/02-COLLET Yohan, Grégory et CATALDI Eve, Françoise, Odile
- 03/08/02-GRÉLÉ Vincent, Michelet MOUTTE Chantal, Michelle, Lucienne
- 03/08/02-CLAUZADE Thierry, Vincent, René et FAURE Christelle, Édith
- 24/08/02-HUGONNARD-ROCHE Jean-Marie, Claude, Sauveur et ARRIBERT-NARCE Sophie, Emmanuelle
- 31/08/02-PEREIRA Manuel et BLANES Martine, Lucette
- 07/09/02-DONET Sébastien et WEISS Noëlle
- 14/09/02-MEYLAN Antoine, Jacques, Henri, Lucien et BRUNO Stéphanie, Angèle, Claude
- 21/09/02-MATHERON Nicolas, Robert et BEAUDOINGT Emilie, Marie-Paule
- 04/10/02-SARRA-GALLET Franck et VIGLIANTI Claudia

MARIAGES

- 23/04/02-ZAHAL Farid et BESSAI Nacera
- 27/04/02-BOREL Franck, Jacques et GERVASONI Mauricette
- 18/05/02-MASSON Yann, Louis, Joseph et LAUGIÉ Aurélie, Marie
- 25/05/02-VERNAY Francis, Alexis, Raymond et BONNIEL Nathalie, Héléne, Émilienne
- 22/06/02-MURE-RAVAUD Jean-Michel, Abel, Marcel et ARRIBERT-NARCE Fanny
- 29/06/02-CHARRONDIÈRE Roger, Claude et MURE-RAVAUD Monique, Françoise

DÉCÈS

- 26/01/02-ARNAUD René, Joseph à la Tronche, 68 ans
- 05/03/02-LAVERCIER Georges Jacques à Villard-de-Lans, 87 ans
- 15/03/02-PANZICA Liborio à Villard-de-Lans, 48 ans
- 22/03/02-PARMENTIER née BOUTIN Arlette, Marie, Camille à Villard-de-Lans, 63 ans
- 24/03/02-CLOT-GODARD Clément, Jules à la Côte-Saint-André, 77 ans
- 28/03/02-BOUCHÉ Raymond, à la Tronche, 74 ans
- 29/03/02-LOZACHMEUR Pascale à Villard-de-Lans, 27 ans
- 05/04/02-ROBERT Marcelle, Blanche à saint-Marcellin, 59 ans
- 29/04/02-RUEL née BEAUDOING Gilberte Andrée, à la Tronche, 73 ans
- 04/05/02-CATALDI Henri, Gilles à Grenoble, 42 ans
- 07/05/02-VILLARD Pierre, Henri à Villard-de-Lans, 78 ans
- 11/05/02-RAVIX André, Louis, Jean à Villard-de-Lans, 83 ans
- 22/05/02-GOUY-PAILLER Robert, Joseph, Jules à la Côte-Saint-André, 82 ans
- 03/06/02-DODOS née GIRARD-BLANC Venise, Maria à la Tronche, 92 ans
- 08/06/02-DREVET Denis, Marius à Villard-de-Lans, 91 ans
- 10/06/02-CASTEL Raymond, Benjamin à la Tronche, 72 ans
- 13/06/02-PERDIGON née PONCIN Reine, Angèle à Chozeau, 83 ans
- 19/06/02-JALLIFFIER-VERNE née ROCHE Marcelle, Antoinette, Marie-Joséphine à Villard-de-Lans, 78 ans
- 23/06/02-PUISSAT née BLANC-GONNET Marie, Antoinette à Saint-Geoire-en-Valdaine, 83 ans
- 28/06/02-ENGELDINGER René, André à Villard-de-Lans, 78 ans
- 30/06/02-FAVRE née TARENQUE Jeanne à la Tronche, 87 ans
- 04/07/02-RONIN René, Joseph à Villard-de-Lans, 69 ans
- 09/07/02-ROCHAS née PEYRON-NET Colette, Jeannine à Sassenage, 63 ans
- 18/07/02-HUGUENIN née BLONDIAUX Christiane, Marie, Marguerite à Villard-de-Lans, 89 ans
- 05/08/02-FERRERO-VARSINO Elso à Villard-de-Lans, 76 ans
- 08/08/02-MAZZOLENI née GERMANI Ida à la Tronche, 92 ans
- 14/08/02-GRAS Bernard, Dominique, André à Saint-Paul-de-Varces, 47 ans
- 17/08/02-DUPLESSIS-KERGOMARD Olivier, Eric, Lucien à Rovon, 57 ans
- 30/08/02-PIQUERET née LEBRUN Andrée, Germaine à Villard-de-Lans, 91 ans

INFORMATIONS

Arrivée de deux agents - Portraits

Vous reprendrez bien un sourire littéraire ?



Alexandra Carru

D'un baccalauréat littéraire, option arts plastiques, à une première année en histoire de l'art, Alexandra Carru promène du haut de ses 24 années un regard tout à la fois souriant et esthétique sur sa mission au service des livres.

Une activité qu'elle a découverte au travers d'un emploi ponctuel dans une bibliothèque et, depuis, le virus ne l'a pas quitté.

Une saine maladie nommée vocation professionnelle qu'elle pratique à mi-temps, au sein de la bibliothèque Georges Perec, en remplacement de Monique Augier, partie en retraite...

Animer, accueillir, exposer, cataloguer, telles sont les principales déclinaisons de son poste de travail.

Comment l'envisage t-elle ?

« Aller à la rencontre des écoles, proposer des jeux de lecture, un atelier un mercredi par mois, organiser des expositions... »

Et dans ce cadre, le thème des sorcières lui semble plus particulièrement pertinent ; nul doute que sur son balai bibliothécaire, elle en rencontrera quelques-unes dans le Vercors...

Et ce Vercors, elle n'y est pas venue par hasard. Quand on lui demande pourquoi elle est là, la réponse fuse telle une évidence : « parce que je voulais évoluer dans une structure à taille humaine, que je ne peux me passer d'un environnement naturel moi qui ai grandi dans la région de Grenoble, parce que j'aime la montagne, la moto, la randonnée alors, mon choix de vie, c'est ici, entre livres et massifs.

Partez donc à l'escalade des rayons, au bout du chemin de la Patinoire... »

A.V

Passion pays, mission patrimoine



Dominique Guichard

On la croise souvent dans les couloirs de la mairie, en pleine activité de recherche généalogique ; et elle confesse d'ailleurs volontiers « vivre avec 100 ans de retard ! ». Intéressée par sa propre famille dans un premier temps, elle a ensuite plongé dans l'histoire, les terres, ce qui s'y cultivait, le passé parcellaire et le cadastre.

Et forcément « quand on se passionne pour l'histoire des terres depuis 1700, l'on en vient tout naturellement à s'intéresser aussi aux gens qui sont dessus, aux évolutions du bourg et de la campagne alentours, à celle de l'urbanisme. Parce qu'il faut sauvegarder le foncier bâti et non bâti, du coup, j'ai rejoint l'association

des Amis de la Maison du Patrimoine et l'atelier d'identité architecturale. »

Une bonne initiation en la matière et l'envie de faire profiter les autres de ses recherches l'amèneront à postuler pour cet emploi à la Maison du Villard, en remplacement de Monique Augier. Autodidacte du patrimoine, ancienne saisonnière du tourisme, Dominique Guichard est donc passée avec visiblement beaucoup de bonheur du statut de perchwoman à celui d'agent du patrimoine : inventaire, accueil, expositions, renseignements, toutes ces missions ne lui font pas peur. Elle les conçoit « au service de la population ; il faudrait que cette maison soit beaucoup plus celle des villardiens, indépendamment de son rôle important vis-à-vis des visiteurs touristes. Il faudrait que les gens se reconnaissent au travers de ce bâtiment, que nous puissions favoriser des expositions locales, qu'ils aient envie de fréquenter le lieu, il faudrait qu'ils s'y sentent bien, qu'ils puissent s'y identifier. »

Il faudrait, il faudrait, il faudrait... Et Dominique est venue là pour ça !

A.V

Composition CCAS

- Conseil municipal, Jean Pierre Bouvier maire, Brigitte Meylan adjointe aux affaires sociales, Nadine Seigle-Murandy, Monique Clot-Godard, Danielle Bertrand.
- Membres nommés, Claudette Bottesi association familiale et rurale, Rachel Faure association de retraités, Anne Floriet association des personnes handicapées, Louise Soulet associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

CCAS Budget 2002 en euros

Fonctionnement

Dépenses	
Alimentation	1300,00
primes d'assurance	134,00
Fêtes et cérémonies	9900,00
Catalogues - imprimés	77,00
transport collectifs	150,00
frais d'affranchissement	77,00
taxes foncières	53,00
Aides	7538,00
Autres secours	5335,00
Subventions fonctionnement association	12579,00
Total	37143,00

Recettes	
excédent reporté	5183,33
Redevance funéraire	1525,00
Remboursement par un autre redevable	731,76
Impôt sur les spectacles	1525,00
Subventions communes	28024,91
Libéralités reçues	153,00
Total	37143,00

INFORMATIONS

Vie culturelle

La vie est un roman...

3 sourires pour vous accueillir, une informatisation en cours, il est temps de faire le point sur le fonctionnement de la bibliothèque de Villard-de-Lans, devenue bibliothèque Georges Pérec depuis mars 2002, avec Aline Poudret, sa responsable.

Lettre aux Villardiens : quoi de neuf à la bibliothèque ?

Aline Poudret : « nous avons le plaisir d'avoir une nouvelle recrue, Alexandra Carru (cf. : portrait, rubrique personnel) qui travaille à mi-temps, en remplacement de Monique Augier, partie en retraite et qui partageait son temps de travail avec l'accueil Maison du Patrimoine.

L'année et demie qui vient de s'écouler a été chargée car nous nous sommes lancés dans l'inventaire de tous les livres et documents, en vue de l'informatisation.

Lors de la saisie des renseignements, il convient d'être particulièrement vigilant puisque ensuite les recherches se font à partir d'un mot clé et que la moindre erreur serait fatale !

Nous procédons à la description physique de l'ouvrage (nombre de pages, illustrations, format) et établissons un lien de rangement avec le numéro d'inventaire.

L'objectif étant d'être opérationnel durant l'automne. Cette information permet une recherche plus rapide et plus pointue. »

L.a.V : d'autres projets ?

A.P : « nous sommes en train de préparer un rayon de périodiques ; en essayant d'être complet : géographie, 50 millions de consommateurs, histoire, actualités, décoration, montagnes et toujours les journaux de Bayard Presse pour les enfants . »

L.a.V : de quel budget d'achat disposez-vous pour ces futurs abonnements ?

A.P : « d'une somme annuelle de 761 euros, soit environ 15 titres. La sélection est donc d'importan-

ce ! Toutes les suggestions sont les bienvenues...

Nous n'en sommes qu'à l'ébauche de la première liste proposée. »



3 sourires à la bibliothèque Georges Pérec

Le CCAS : où, quand, pourquoi, pour qui ?

Historique : le CCAS trouve son origine dans les bureaux de bienfaisance et les bureaux d'assistance. Après un regroupement fin 1953 des différents bureaux sous l'appellation BAS (bureau d'aide sociale) il faut attendre 1986 pour assister à la création des CCAS.

C'est bien plus qu'un simple changement de nom : ce passage symbolique au Centre Communal d'Action social exprime l'évolution des missions et objectifs. D'un organisme d'aide on passe à une institution active mettant en œuvre une dynamique nouvelle. Ce n'est qu'en 1975 qu'un décret précise missions et organisations des CCAS.

Fonctionnement : chaque commune doit constituer un CCAS.

C'est un établissement public administratif doté de la personnalité morale de droit public lui permettant d'avoir une autonomie administrative.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire, un vice-président doit être nommé. Ce CA comprend en nombre égal des élus et des membres nommés.

Budget : les ressources proviennent essentiellement - des subventions communales, du 1/3 du produit des concessions dans les cimetières, des dons et legs, des impôts sur les spectacles.

Actions : le CCAS a des attributions obligatoires et facultatives :

Obligatoires :

- instructions des dossiers d'aide sociale (aide aux personnes âgées, aux familles, aux handicapés, dossier COTOREP...

Facultatives : réservées aux seuls habitants de la commune.

- Examen des demandes de secours d'urgence (adressées par le centre social et concernant des personnes isolées qui ne peuvent prétendre aux aides de l'action sociale départementale, ni celles de la CAF), paiement des dettes chauffage, eau, électricité, cantine scolaire, obsèques.
- Attribution de bons alimentaires, aide aux vacances pour les enfants.
- Aides aux associations œuvrant en direction des familles : AFR, ADMR...

- Organisation du banquet des aînés, distribution des colis de Noël.
- Organisation de manifestations à caractère social telle une « journée de la solidarité. »

REPORTAGES

Centre Communal d'Action Sociale : regards croisés



Rachel Faure, membre du CCAS, représentant le club des Bessonnets

Présentes au sein du CCAS en qualité de membres délégués d'associations, Rachel Faure et Anne Floriet ont accepté de nous faire partager leur expérience de cette action sociale. Rencontres, échanges et portraits.

Il suffit à Rachel Faure de se remémorer son enfance à la ferme pour retrouver s'il le faut un certain sens de la justice.

« J'allais à l'école à pieds et j'ai appris à lire, compter dans une classe unique. Nous partagions équitablement. Pour siéger au CCAS savoir bien compter est plus que nécessaire. Lorsque nous devons décider d'accorder ou pas une aide à une personne nous mettons face à face les ressources du foyer (allocations familiales, salaires ou prestations Assedic) et les dépenses courantes (nourriture, électricité, téléphone). Quand il y a un vrai déséquilibre nous parons au plus pressé en réglant des dettes afin que la personne n'entre pas dans

un engrenage infernal. »

Rachel Faure avoue que siéger au CCAS lui a ouvert les yeux sur notre société de consommation.

« Certaines familles bénéficiaires d'une aide ne payaient pas toujours les dépenses courantes.

Pour elles l'essentiel n'étant pas le chauffage ou la nourriture elles auraient eu tendance à s'offrir du superflu.

Nous nous efforçons d'être attentifs aux demandes mais vigilants. »

Adhérente active de nombreuses associations, Rachel Faure est une sportive émérite qui s'intéresse aussi bien au cyclisme qu'au judo. Son action associative lui permet de côtoyer un large panel de Villardiens et c'est en qualité de membre du bureau des Aînés ruraux qu'elle siège au CCAS.

« Il n'y a pas d'âge pour faire partie des aînés ! » explique-t-elle en riant, « moi je suis arrivée là en m'inscrivant à des cours de danse ».

Forte de son expérience de conseillère municipale aux côtés de Michel Daudens elle a accepté assez rapidement de participer à nouveau au CCAS. Elle avoue que son sens des autres et sa capacité à être très terre à terre l'aident à donner un avis sur les dossiers du CCAS. Et lorsqu'on lui demande quelles qualités on doit avoir pour gérer ces dossiers derrière lesquels se cachent souvent des dettes physiques et morales elle répond sans hésiter.

« Ne pas rêver, être attentif et entendre les autres ».

Anne Floriet ne pensait pas qu'on allait venir la chercher pour être bénévole au CCAS.

« Je ne savais pas que cette structure existait mais quelqu'un de la mairie m'a téléphoné pour me proposer de représenter les personnes handicapées. »

Vice-championne paralympique à Salt Lake, Anne s'était aussi beaucoup impliquée pendant la campagne des élections municipales où elle était candidate aux côtés d'Aimé Blanc.

Avoir assisté, pendant la campagne, à des réunions durant lesquelles nous étions dans la réflexion m'a donné l'envie, après coup, de passer à l'action et puisque l'on m'offrait la possibilité de le faire au sein d'une structure j'ai accepté.

Sportive de haut niveau, Anne est une battante, elle repousse toujours un peu plus les limites dites normales. Une aptitude qu'elle met en œuvre au CCAS.

« Je me sens généralement écoutée même s'il m'arrive de proposer d'aller au-delà ce qui peut choquer les autres membres. Mais je crois qu'ainsi parfois on pourrait provoquer un déclic chez les personnes en demande. C'est sans doute parce que je ne suis pas dans la norme que je peux être très attentive. »

Soucieuse d'apprendre vraiment le fonctionnement du CCAS afin d'en connaître toutes les possibilités, Anne Floriet souhaite pouvoir inventer d'autres modalités d'aide. Sans a priori, consciente que les chiffres ne reflètent pas toujours

les situations exactes.

« Prenez une personne qui perçoit le RMI à Paris et une autre qui vit en milieu rural avec un bout de jardin, la somme ne représente pas la même chose ! »

Et puisqu'elle est très jardinage, Anne Floriet veut agir pour la mise en place de jardins potagers communaux où ceux qui ne possèdent pas de terrains pourraient aller cultiver leurs tomates.

L.C.D.



Anne Floriet

EXPRESSIONS

La chronique de l'opposition pour Villard

Claude FERRADOU, Danièle BERTRAND, Jeanine CARLIER, Michel P. GIRARD-BLANC, Nicole MATER

I- Piétonisation du centre ville : impasse ou chemin de croix ?

La piétonisation a-t-elle un avenir à Villard ?

C'est la question qui se pose aujourd'hui aux Villardiens.

Question sensible s'il en est, et bien délicate à résoudre compte tenu de la multiplicité des aspects qu'elle comporte et des conséquences qu'elle induit : environnement et signalétique, comportement de la clientèle et de la chalandise, sécurité des piétons, demandes des touristes ou des habitants et exigences du commerce, impacts sur les chiffres d'affaires suivant la nature des commerces concernés...

Mais une chose est sûre : Villard-de-Lans n'est pas Megève ; une solution globale et permanente serait tout à fait inadaptée comme d'ailleurs un blocage systématique où à l'inverse une imposition autoritaire tout aussi déplacés.

Cependant si poser la question de la piétonisation est une chose importante en soi, bien la poser en est une autre tout aussi importante car elle constitue un préalable à la réussite du projet.

Or de ce point de vue la procédure de « concertation préalable » utilisée par l'équipe majoritaire envers les commerçants directement concernés ne brille précisément pas par la concertation : qu'on en juge plutôt : en effet malgré le vote à bulletin secret organisé par l'UCAV le 22 juillet dernier, aux termes de la durée prévue de l'essai de piétonisation du centre de Villard du 5 au 22 juillet, faisant apparaître 34 commerçants concernés opposés à la poursuite de la piétonisation contre 23 favorables et 6 blancs ou non exprimés et malgré les réserves clairement exprimées par la majorité des personnes présentes

à la réunion du 22 juillet appuyées sur le plan de la sécurité par la gendarmerie, la police et la DDE, la décision a tout de même été prise par le maire d'imposer le maintien de la piétonisation jusqu'au 25 août inclus !

Rappelons que celui-ci s'était pourtant personnellement engagé à arrêter la piétonisation en cas de constatation d'effets négatifs.

Étant donnée l'évidente maladresse de l'équipe municipale majoritaire, si la future piétonisation de Villard-de-Lans ne conduit pas directement à l'impasse, elle s'annonce à coup sûr comme un vrai chemin de croix...

II- Modification partielle du POS : quelle équité ?

Il y a lieu de s'étonner, et l'opposition municipale n'a pas manqué de s'exprimer au nom des habitants, sur la curieuse modification partielle du plan d'occupation des sols (POS) soumise au vote du conseil municipal du 4 juillet 2002 limitée au seul « quartier des Plâtres ».

Uniquement motivée par l'intérêt général, une modification partielle du POS ne peut intervenir **par principe** lors d'une procédure de révision générale du POS.

Or non seulement le POS de Villard-de-Lans est en révision depuis 2001 afin d'être transformé en Plan Local d'Urbanisme (PLU) après le vote de la loi SRU, mais cette modification n'a en réalité pour seul objet que de permettre la **réalisation d'un projet immobilier privé** en augmentant la constructibilité du terrain concerné en vue, selon les propres mots du maire (article du Dauphiné Libéré) « de régulariser des accords conclus par des municipalités précédentes, le problème administratif empêchant la

réalisation d'un permis de construire pour des questions de délais date de 18 ans. »

Rappelons que suivant une jurisprudence constante (conseil d'état 1981, 1989, 1991, 1993 et 1997) la modification du POS pour l'adapter à un projet immobilier déterminé est considérée comme constitutive d'un détournement de pouvoir.

Il est dommage en conclusion que ce régime de faveur ne s'applique pas aux demandes légitimes d'autres Villardiens qui, eux, devront attendre la fin de la révision du POS.

III- Structure petite enfance : dans le mur !

La précipitation est mauvaise conseillère : on ne peut que regretter celle de l'équipe majoritaire qui a abouti au résultat que l'on sait : le retour à la case départ du projet de structure petite enfance et un coût net de 17 940 euros pour la commune (117 679 FF).

C'est en effet la deuxième fois que la commune rentre dans le mur sur ce dossier : une première fois, l'année 2001, en ratant les seuils applicables aux marchés de maîtrise d'œuvre (1 300 000) et en négligeant de **plafonner** les honoraires du cabinet retenu (Le Cabinet Murs Murs, cela ne s'invente pas...) alors que le programme était loin d'être défini et qu'il aurait fallu à l'évidence engager un **programmiste** avant le maître d'œuvre ; une seconde fois en 2002 oubliant que le marché concerné, dont la préfecture à juste titre exige le retrait, était un marché en cotraitance nécessitant une convention de résiliation distincte par cabinet et en omettant pour finir d'ajouter la TVA à l'indemnité due par la commune

et de prévoir la réutilisation par la commune des esquisses réalisées !

Conséquences directes pour les Villardiens : **un an de retard sur le projet et 17 940 euros de coût net** à la charge de la commune...

Comme dit la chanson et comme l'opposition municipale l'avait exprimé en ces termes au maire dès le 2 août 2001 sur ce dossier : « le moulin va trop vite, le moulin va trop fort » ; péché de jeunesse ou équipe débutante, sans doute les deux, mais hélas le résultat est là !

IV- Départs d'agents de la commune : quelle transparence ?

L'opposition municipale a eu la surprise d'apprendre le départ ; après seulement quelques mois de présence, du nouveau directeur général des services, de la bouche du maire d'une commune du Plateau lors du comice agricole de Saint-Nizier du 7 septembre 2002.

L'information des départs précédents (et notamment du directeur des services techniques) avait pareillement été connue « par la bande ».

Le maire et son équipe craindraient-ils de donner clairement l'information aux Villardiens et à l'ensemble de leurs élus ?

Il est vrai qu'il y a sans doute lieu d'être inquiet de cette succession de départs comme du mystère qui semble les entourer.

EXPRESSIONS

MAJORITÉ MUNICIPALE

Culture, animation & tourisme

Vaste chantier s'il en est que de faire coïncider ces trois domaines dans le cadre d'un projet municipal cohérent.

Redynamiser la programmation culturelle en direction de la jeunesse afin d'honorer pleinement le label « Petit Montagnard ».

Valoriser les manifestations de musique classique qui pourraient bénéficier d'une communication

plus percutante durant la deuxième quinzaine d'août, si elles se déroulaient dans le cadre d'un festival par exemple.

Mais le point central du développement culturel est sans conteste la création d'un espace culturel au Château du Parc Joseph Guichard. Central car situé au centre bourg, central car il enrichira l'image touristique de notre station nature, central car il pourrait constituer un pôle d'animations et d'attractions regroupant biblio-

thèque, médiathèque, salon de réception, art, exposition, sans oublier la mémoire des Polonais de Villard au travers d'une salle qui leur serait consacrée.

Nul doute aussi que les trois projets du groupe échanges culturels de l'association Villard Jumelage contribueront à renforcer cette dynamique polonaise !

Donner un plus culturel à Villard, sous le regard vigilant et bienveillant de la Conservation du

Patrimoine de l'Isère, car ce projet implique une restructuration de la Maison du Patrimoine.

Enfin, ce lieu central devrait héberger un *Point Info Parc*, tant il semble acquis de nos jours qu'ici, en Vercors, le patrimoine est autant culturel que naturel.

*Le groupe
des élus de la majorité*

Le mot de l'adjointe

Action sociale et scolaire : quels services aujourd'hui, quels services demain ?

Notre service municipal des affaires sociales et scolaires se doit d'être avant tout dans la réalisation d'actions concrètes individuelles ou collectives. Notre commune par sa vocation touristique, doit proposer des services adaptés à ses différents publics : résidents permanents, installés depuis longtemps ou nouvellement arrivés, résidents secondaires, personnel saisonnier et touristes.

Ces différents publics se déclinent bien évidemment à tous les âges ! Ainsi, l'action sociale et scolaire est au cœur du développement de notre commune et participe indirectement à la qualité de l'accueil touristique.

Nous avons mesuré cet enjeu dès notre arrivée en mairie puisque parmi les premières actions que nous avons engagées, bon nombre comptait parmi ces deux secteurs : études pour la future structure Petite Enfance et pour la révision du groupe scolaire, amélioration de la qualité de la restauration scolaire, ouverture de la 7^e classe de maternelle, adhésion au syndicat intercommunal à vocation petite enfance...

Aujourd'hui, notre action se poursuit et les projets sont nombreux :

- reprise des 2 études sus nommées dès l'automne ;
- ouverture d'une nouvelle classe primaire ;
- signature d'un contrat enfance avec la CAF avant la fin de l'année ;
- organisation de la 1^{re} journée de la solidarité le 12 octobre ;
- réorganisation de la garderie péri-scolaire ;
- organisation du secteur jeunesse...

Différents services ou groupes de travail contribuent à la réalisation de toutes ces actions.

Citons en premier lieu le service social de la mairie chargé de l'état civil, de tous les dossiers d'aide sociale, de l'organisation de la restauration scolaire... puis les différentes commissions, municipales :

- la commission du Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- la commission de la Caisse des écoles ;
- les commissions extra municipales : la commission sociale et scolaire et enfin un délégué d'intercommunalité grâce au comité syndical du SIVU du Val de Lans.

Dans l'action directe (demandes de secours, de logement...), comme dans l'élaboration de projets, une étroite collaboration doit exister avec les services et relais de terrain : enseignants, centre social, service de logements OPAC, accueil petite enfance, assistantes maternelles, Maison pour Tous, A.I.D.E 4 Montagnes, ADMR, SSAD, AFR, Club des Bessonnets et toutes les associations à caractère social et humanitaire.

Ensemble aujourd'hui, nous constatons le développement de notre commune et de sa population et conséquemment les limites de nos moyens :

- structure d'accueil enfance sous dimensionnée et horaires d'ouverture souvent inadaptés à la demande du personnel saisonnier et de la clientèle touristique ;

- pénurie de logements sociaux, saisonniers ou d'urgence ;
- nouvelles demandes d'aide sociale : familles monoparentales, personnes isolées sans moyen de locomotion, problèmes de santé...
- pénurie d'emplois à l'année, service de soins à domicile saturé ;
- manque de structure d'accueil pour les personnes âgées en grande dépendance...

Nos projets engagés sur la petite enfance et l'école prennent en compte certains de ces constats. Toutefois, force est de constater que les réponses ne viendront pas toutes du secteur social, elles sont aussi d'ordre économique, l'emploi étant dans de nombreux cas de demandes d'aide la meilleure solution à trouver.

Notre petit village d'hier est devenu un gros bourg, qui doit trouver les réponses sociales qui correspondent à ses particularités géographiques, touristique et économique, mais qui doit aussi mettre en avant l'importance de la solidarité entre les différentes communes et entre ses habitants.

Brigitte Meylan

ASSOCIATIONS

Festival de Café-Théâtre



Gilles Balesta, président de l'association du Café Théâtre
« Le Festival doit être un événement rassembleur ».

Villard-de-Lans s'apprête à vivre son 13^e festival d'humour et de création. Une nouvelle semaine de folle détente dont les éclats de rire ont désormais largement dépassé les frontières de la région Rhône Alpes. Partout, en France et même à l'étranger, où l'on se réunit autour du thème de l'humour il est question du festival de Villard-de-Lans. Et, paradoxalement, c'est peut-être à Villard même, que le festival a le plus de mal à imprégner la population, à s'imposer dans les mentalités. Petite piqure de rappel avec le président de l'association Gilles Balesta.

G.B. : « Le café-théâtre de Villard est né grâce à une bande de copains qui se retrouvait tous les mois à La Grange, avec Didier Malige pour des rencontres déli-rantes. À l'automne 87, ils ont eu l'idée de créer un café-théâtre. »

L-à-V : la manifestation était encore confidentielle, comment est-elle sortie de l'anonymat ?

G.B. : « On peut dire que le café-théâtre est rentré dans les murs villardiens en entrant à la Maison pour Tous. C'était en 1988. Là tout s'est organisé, s'est officialisé. Un jour, la troupe a décidé de mettre sur pied une nuit du café-théâtre

A.F.R... Association Familiale Rurale

3 initiales, un sourire et quelques phrases pour définir ce qu'est et ce que fait l'A.F.R., au travers d'une interview de sa présidente actuelle Claudette Bottesi.

Lettre aux Villardiens : depuis la dernière soirée choucroute en novembre 2001, quelles ont été les activités de l'association ?

Claudette Bottesi : « deux moments principalement ont rythmé l'été : le centre aéré La Ruche qui s'est tenu du 29 juillet au 23 août, soit 4 semaines d'accueil pour les enfants, et la traditionnelle kermesse devant La Coupole, le 4 août dernier. Cette manifestation nous permet de recueillir des fonds (cette année 1370 euros) pour équilibrer les comptes du centre aéré car compte-tenu des activités proposées et du prix demandé aux parents, il ne peut qu'être déficitaire !

La soirée choucroute également nous permet de pallier les trop faibles rentrées au vu des simples encaissements d'inscription. »

L.a.V : comment le centre aéré a-t-il fonctionné cette année ?

C.B. : « avec 5 personnes titulaires du BAFA, 1 directeur et 4 stagiaires BAFA. Nous sommes obligés de procéder au recrutement alors que nous ne connaissons pas avec certitude et précision le nombre des enfants inscrits, ce qui n'est pas simple !

avec des copains. Ce fut une très grosse nuit. Le lendemain, ils se sont dit : si on faisait la même chose le temps d'un week-end, puis pourquoi pas pendant une semaine. Voilà comment a démarré l'aventure qui a conduit à la naissance du festival de l'humour et de la création. Aujourd'hui, une structure solide appuyée par 35 bénévoles a permis de passer de l'amateurisme au professionnalisme. »

L-à-V : quelle est la spécificité de ce festival ?

G.B. : « Cette semaine consiste à permettre à de nouveaux talents de se produire en public et devant

Cette année par exemple, 45 enfants en moyenne ont fréquenté par semaine la Ruche, soit un total de 180 enfants accueillis, et ce chiffre marque une certaine diminution par rapport à l'année précédente. La réduction du temps de travail permet des temps de congés plus importants vraisemblablement.

Du coup, l'encadrement était plus que satisfaisant. Nous avons proposé pour la première fois une activité extérieure, un stage de voile d'une semaine à Charavines, qui a beaucoup plu aux familles, certaines ayant d'ailleurs procédé à l'inscription uniquement pour cette semaine là.

Malheureusement, le temps n'était pas de la partie...

On constate une évolution des demandes et besoins et la Ruche n'est plus un centre aéré proposant des petites activités sur place ; pour rester attractif, il faut varier les plaisirs ludiques.

Ce qui n'est pas toujours chose aisée car nous sommes des bénévoles et nous constatons que nous aurions bien besoin d'aide supplémentaire alors que les parents se comportent parfois un peu trop en consommateurs. »

des professionnels du spectacle et donc de se faire remarquer dans ce domaine. Sophie Forte ou Vincent Rocca sont deux beaux exemples. L'autre spécificité, c'est le climat qui règne pendant ce festival. Les comédiens sont invités. Ils vivent ensemble, un peu comme dans une colo. Ils peuvent ainsi se faire apprécier en tant que comédiens, mais aussi en tant qu'Homme. C'est très sympa. Et puis, en plus des spectacles, il y a les rencontres, les parades de rues, les troquets rire, les spectacles décentralisés... »

L.a.V : après 3 années de présidence, quel regard portez-vous sur votre fonction ?

C.B. : « beaucoup de temps disponible qui manque... Une tâche très sympathique car cela permet de discuter et de faire des rencontres, mais les choses reposent un peu trop sur une seule personne ; tous les courriers arrivent au domicile et même si l'on peut déléguer, parfois l'on a plus vite fait de faire soi-même que de téléphoner pour déléguer une tâche. C'est parfois assez lourd de concilier vie professionnelle, familiale et responsabilité associative. Je pense que l'on pourrait faire plus de choses et j'ai toujours en tête des idées non réalisées. »

L.a.V : par exemple ?

C.B. : « organiser des balades familiales le dimanche ; je suis sûre que cela marcherait... »

Propos recueillis par A. Villeger



Les spéléologues en herbe captivés par les explications de Jean-Paul Mure-Ravaud

L-à-V : êtes-vous un président comblé ?

G.B. : « Nous le serons quand nous aurons une salle de spectacle digne de ce nom. Car actuellement nous avons l'impression de traverser l'Atlantique avec une barque à rame. Sérieusement nous attendons beaucoup de la municipalité. Les Villardiens compennent qu'une ville à vocation sportive doit s'ouvrir aussi à la culture. Ce festival doit absolument être un moment rassembleur autour de son slogan : Villard-de-Lans vit l'art de rire. »

Propos recueillis par P. Finck

ASSOCIATIONS

Association des parents d'élèves des écoles maternelles et primaires des Lèches



L'association des parents d'élèves représente les parents d'élèves et sont élus par eux en début d'année scolaire. Le but de l'APE est d'être l'intermédiaire entre les parents et les enseignants.

Représentation des parents d'élèves :

- au conseil d'école. Chaque trimestre a lieu un conseil d'école en primaire et en maternelle, au

cours duquel représentants des parents et enseignants ;

- à la caisse des écoles. Le conseil municipal vote le budget attribué aux écoles ; la caisse des écoles se charge de l'utilisation des ces budgets. Deux parents d'élèves siègent à cette caisse des écoles ;
- à la maison pour tous.

Organisation des moments conviviaux au cours de l'année :

- loto : qui permet de financer les classes de mer des CM1, qui partent l'année suivante.

Son organisation demande une forte participation (minimum 30 personnes) pour récolter les lots organiser le jeu, mettre en place et ranger la salle, faire et vendre

les crêpes, animer la soirée ;

- fête de fin d'année. Les primaires présentent un spectacle, alors que les maternelles présentent plutôt leurs travaux réalisés en cours d'année. Besoin de main d'œuvre important ;

- bourse tous sports. Le but est de vendre et acheter du matériel d'occasion, en particulier de ski. Elle a lieu sous le préau de l'école primaire.

Travail avec les enseignants :

- projet d'école maternelle. But : mieux faire connaître l'école et ce qui concerne le petit enfant, le thème de la communication a été choisi pour trois ans (début en 2000-2001) ;

- projet d'agrandissement des écoles. Dès l'année 2000, les enseignants aidés d'un groupe de parents ont planché sur un

projet d'agrandissement des écoles. Un cabinet d'architectes a été choisi et un premier projet a été proposé. Il ressort que la priorité va, pour la 1^{re} tranche à l'agrandissement de l'école maternelle.

Divers : l'APE intervient auprès de la mairie ou des directeurs d'écoles, pour les problèmes de navettes, de parkings de passage piétons et de manière générale peut retrasmètre les observations des parents.

- Gazette. Elle est distribuée à tous les enfants de primaire et maternelle environ 3 à 4 fois par an. Tous les parents peuvent faire passer des articles.

Le président, Philippe André

Club Pyramide des 4 montagnes

Si vous aimez les mots croisés, le scrabble, les chiffres et les lettres, questions pour un champion, motus... vous ne pouvez pas aimer Pyramide ! Ce jeu est présenté à la télévision France 2 tous les jours de la semaine vers 12 h 25. Comme cet horaire n'est pas très compatible avec les horaires de travail ou de repas familial, le club vous propose de venir vous renseigner et regarder jouer les mardi à 20 h 30 et les jeudis à 15 h (salle Chambron), cela ne vous engage en rien et si vous ne connaissez pas ce jeu, vous en profiterez pour faire connaissance. Il n'est pas nécessaire d'être particulièrement cultivé, les connaissances aident bien sûr, mais la vivacité d'esprit, le plaisir de jouer avec les mots vous permettront rapidement de participer agréablement. Le club créé depuis bientôt six ans (1^{er} club de la région) n'oblige personne à participer à des compétitions régionales ou autres, certains préfèrent jouer entre amis dans une ambiance détendue d'autres se frottent un peu dans des compétitions

à classement et représentent avantagement notre commune, ils restent cependant accessible à tous et nous apportent leurs connaissances et leur aide dans une ambiance conviviale. Il n'y a aucune obligation de présence ponctuelle, vous venez jouer quand vous en avez envie et les jours qui vous conviennent le mieux. Nous serions très heureux que d'autres villardiens viennent nous rejoindre car il est plus agréable de se trouver à plusieurs tables. Les tables de jeu sont de 3 ou 4, il n'y a donc pas d'impératif de partenaire car nous jouons chacun notre tour avec tous. Nous avons remarqué que des vacanciers étaient attirés par ce jeu, n'ayant pas de club dans leur ville ou la possibilité d'y aller. Le club pyramide des 4 Montagnes représente donc une activité culturelle supplémentaire dans villard. Depuis sa création le club organise un grand tournoi amical le 8 mai de chaque année qui attire entre 60 et 90 compétiteurs des départements voisins, bien que beaucoup de ces concurrents aiment les rencontres musclées ils mettent un point d'honneur à par-

ticiper chaque année appréciant l'ambiance et l'organisation. Tous renseignements utiles ou complémentaires vous seront fournis en appelant le 04 76 95 16 90.

J. Carlier, présidente du club

AIDE 4 Montagnes

Toute l'année, vivre mieux : c'est sans aucun doute le souhait que chacun de vous exprime en ce début d'année scolaire.

L'association AIDE 4 montagnes se propose de vous aider à relever ce défi. En proposant des services diversifiés à votre domicile, le nouveau service de voisinage va vous permettre de bénéficier de services de qualité, tout en créant de l'emploi de proximité sur le territoire du Vercors. Ménage, repassage, courses, aide aux personnes âgées ou isolées, garde d'enfants, accompagnement, nettoyage, petit jardinage et tous autres services à domicile sont proposés par le service de voisinage mis en place par AIDE 4 montagnes. L'association Emploi 38, partenaire de Aide 4 Montagnes est l'employeur des intervenants à domi-

cile et assume toutes les formalités administratives. Vous n'avez pas à assurer la responsabilité d'employeur, pas d'échange financier avec l'intervenant(e), pas de souci administratif. Une conseillère en économie sociale recueille votre demande, vous propose une évaluation du coût du service, recherche l'intervenant(e) en capacité de répondre à votre besoin, vous présente l'intervenant(e) à votre domicile, assure le suivi de la personne et de la mission de travail. La moitié des dépenses engagées est déductible du montant de vos impôts. Vous pouvez régler les facture en titre emploi service proposés par certains comités d'entreprise. Nous vous informons de toutes les aides supplémentaires existantes (APA ou exonération de charges pour les personnes âgées, AGED pour les gardes d'enfants. Pour plus de renseignements, évaluer vos besoins, répondre à votre demande : service voisinage.

Le président, J-P. Gouttenoire
Aide 4 montagnes

Tél : 04 76 95 94 38 - Fax 04 76 95 10 92
aide4montagnes@planete-vercors.com.

ASSOCIATIONS

Bienvenue à Villard Jumelage

L'assemblée constitutive a eu lieu le 8 juin dernier ; après le succès de la soirée Pologne du 25 avril et l'augmentation du nombre de participants au sein du groupe de travail municipal, il convenait de s'organiser dès maintenant en association afin d'accueillir toutes les bonnes volontés et d'être prêt le moment venu pour voler de nos propres ailes. En effet, une fois le jumelage institutionnalisé, il reviendra au comité de pilotage, sous cette forme associative, de le faire vivre durant les années à venir. Avec l'aide de la commune bien sûr mais aussi, et surtout, par ses propres moyens et ressources... Les adhésions sont donc les bienvenues et leur montant a été fixé à un niveau acceptable pour tous. Nous avons constitué trois groupes de travail qui sont les trois axes principaux des projets envisagés pour les années 2003 à 2007, à raison de deux projets par année, soit 3 projets par groupe, sans compter le premier d'entre eux : la réalisation du jumelage au cours du premier semestre 2003... Voyages touristiques personnels ou visite officielle auront été les principales activités estivales du groupe ; le déplacement aura permis aux personnes l'ayant effectué de constater que les renseignements obtenus jusqu'à présent ne se démentaient décidément pas. Mikoljaki est bien la commune sœur que Villard attendait ! Son maire par ailleurs semble tout à fait sur les mêmes souhaits de partager développement économique, touristiques et échanges, notamment pour les jeunes. Le

conseil municipal a d'ores et déjà voté en approuvant à l'unanimité ce choix en faveur de Villard-de-Lans et un groupe d'habitants se constitue afin de recevoir la délégation associative qui se rendra sur place courant octobre-novembre. L'espace Pologne du service accueil de la mairie (beaucoup d'infos pratiques disponibles, notamment les horaires d'avion et coordonnées des hébergements) s'enrichit encore un peu plus, puisque monsieur Piotr Jakubowski a eu la gentillesse de nous offrir l'emblème officiel de sa commune, qui est le roi des poissons. Pour connaître la légende qui s'y rattache, rendez-vous le vendredi 13 décembre 2002, au cours d'une grande soirée Jumelage à La Coupole. Au programme : accueil officiel de monsieur le maire de Mikoljaki qui nous a assuré de sa présence, présentation du programme du jumelage et inscription aux différents projets, animation culturelle, buffet polonais etc.

P. Zanin, président. A. Villeger, secrétaire. A. Buisson, vice-président. A. Blanc, trésorier. C. Ferradou, trésorier-adjoint. E. Jacques, secrétaire-adjointe
Pour rejoindre l'association, venez nous rendre visite au service Accueil de la mairie, retirer un bulletin et un dossier complet.

Si vous ne pouvez passer aux horaires habituels d'ouverture, faites votre demande au 04 76 94 50 00 ou fax : 04 76 94 50 20 ou mël : vill@wanadoo.fr

Club de bridge

La saison d'été du club de bridge s'est effectuée dans une ambiance agréable. L'accueil et le bien être des bridgeurs ont été l'objectif permanent. La fréquentation est toutefois en diminution et de ce fait nous souhaitons lors

des tournois du lundi soir que tout nouvelle personne possédant les règles élémentaires du jeu vienne à notre club. Dans l'ambiance amicale et sérieuse qui l'anime, son intégration sera très rapide ! Certains des membres du club ayant des problèmes

Association des amis de la maison du patrimoine

L'association des amis de la maison du patrimoine prépare depuis déjà de longs mois une exposition sur le hameau de Valchevrière. Cette exposition est programmée à l'horizon 2004. Pour ce travail sur l'origine de ce hameau et sur la vie de ses habitants au 19^e et 20^e siècle, nous demandons aux personnes intéressées par l'histoire et en particulier à ceux ayant eu des ancêtres nés là-bas de venir nous rejoindre dans l'association afin de nous aider à enrichir la collecte de documents, mobilier, objets et en vue de participer aux recherches. Prenez contact avec l'association des amis de la maison, place de la Libération à Villard-de-Lans.

Yves Lebouc



Le village de Valchevrière

Maison Pour Tous, les chantiers jeunes de l'été

24 jeunes participants de 14 à 17 ans avaient été retenus sur 31 candidatures ; le choix s'est effectué en fonction des projets présentés, de nature très diverse (voyages, stage de hockey, théâtre, camping, équipement de plongée, couveuse pour caille...). Les chantiers se sont déroulés durant 4 semaines, du 1^{er} au 26 juillet, chaque jeune effectuant une ou deux semaines, à mi-temps pour une bour-

se d'un montant de 92 ou 184 euros. L'encadrement était placé sous la responsabilité de Mylène Cadier, de l'Union Cantonale des Maisons Pour Tous, et les services techniques municipaux sous la houlette de Christophe Eybert-Bérard. Les travaux réalisés ont concerné l'élagage de sentiers autour de Villard, du débroussaillage à Valchevrière, le nettoyage et la peinture au local jeunes. Le bilan est positif, tout s'est bien passé, les travaux variés et intéressants avec un bon suivi des services techniques. Les jeunes qui ont travaillé à la remise en état du local Jeunes souhaiteraient maintenant l'investir. À suivre...

de mobilité, nous étudions actuellement avec monsieur le maire la possibilité d'avoir des places de parking (payantes) pour eux.
À suivre...

J-F. Sarra-Gallet,
président du club

Le secrétariat de l'UCMPT

ASSOCIATIONS

Club Sportif

Extraits du rapport moral, de Claude Terraz président du club sportif à l'assemblée générale du 24 septembre 2002.

« Tout président d'association se doit, statutairement de présenter un bilan moral de celle-ci lors de l'assemblée générale annuelle. Contrainte qui peut être pénible à assumer lorsque ladite association connaît de trop nombreuses difficultés face à un bilan médiocre. Mais lorsqu'a l'image du Club sportif de Villard l'année écoulée

résultats pleins de promesses et que la section luge se maintient aussi au plan national... tradition oblige ! Si donc par un savant calcul de points on additionnait tous ces résultats en les confrontant à la taille de notre commune, je pense que Villard pourrait prétendre à un podium national.

De plus, le CS peut se féliciter des résultats des autres sections puisque l'on note plusieurs titres départementaux ou régionaux en natation synchronisée, en tennis, en karaté et d'autres résultats plus qu'honorables chez les judokas. Mais que l'ensemble des dirigeants

est marquée d'une pierre blanche, la chose devient source de fierté et combien plus agréable. Au cours de la saison 2001/2002, la neige et la glace furent fastes aux sportifs villardiens : côté neige, la fabuleuse médaille olympique de Carole Montillet. Renforcée au plan médiatique par la médaille et la victoire en coupe du monde de Raphaël Poirée, licencié dans le Vercors drômois, de son épouse Liv-Grete, puis par celle d'Anne Floriet aux jeux Paralympiques, elles nous confortent dans l'exceptionnelle complémentarité des domaines et disciplines alpins et nordiques d'autant que le ski nordique figure parmi les meilleurs clubs au plan national.

Côté glace, les Ours ont réussi en 2002 à renouveler leur exploit de 2001 en remportant le titre de champions de France nationale I et personne ne s'opposera à ce que cela devienne une habitude, tandis que le club de danse sur glace continue à progresser dans la hiérarchie nationale avec des

que vous représentez ici se rassure : je n'ai nulle intention de substituer le CS aux mérites de chacune de ses sections qui présenteront elles-mêmes leur bilans. Je me devais quand même de les féliciter toutes pour leurs résultats sportifs sachant que toutes, aussi, animent une activité de loisir parallèlement au secteur compétition. Le rôle du CS est autre : défini par ses statuts, il est de coordonner les actions de ses associations-membres, d'être un organisme de concertation, de liaison, d'information, d'animation et de promotion du sport dans notre commune.

Or pour jouer ce rôle, force est de se rencontrer, de débattre, de dialoguer avec nos partenaires institutionnels comme au sein d'un comité directeur représentatif de toute les sections. C'est pourquoi dès août 2001, plusieurs actions visant à améliorer ces différents points ont été lancés, que je rappelle ici.

Dans l'ordre chronologique :

• rédaction d'une charte normalisant les rapports municipalité/CS ;

• organisation du 1^{er} forum des associations sportives villardiennes le 1^{er} samedi de septembre (le 2^e vient d'avoir lieu avec le même succès) ;

• création d'une commission haut niveau chargée de définir les aides accordées aux jeunes les plus méritants des différentes sections en fonction des moyens du CS ;

• réunions mensuelles du comité directeur (le 1^{er} lundi de chaque mois) pendant toute l'année scolaire ;

• recherche d'identité commune avec le lancement des opérations polaire, logo, papier à en-tête, fête du club ;

• réception de tous les sportifs titrés ;

• participation aux travaux de plusieurs autres associations (Villard animation, Villard Jumelage, Vercors Traversées...).

Quelques points concrets après ces considérations générales :

• le partenariat avec Carole Montillet transite par le club sportif et nous devons prochainement reconduire celui-ci avec municipalité et OMT ;

• le fonctionnement de la salle s'est amélioré : les travaux réalisés par la commune à la rentrée 2001 ont permis la reprise des activités dans de meilleures conditions d'hygiène mais il reste encore à faire pour la sécurité ;

• la médiatisation de nos activités est en progrès grâce à la participation de ou des journalistes locaux à nos réunions mensuelles ;

• le fonctionnement du CS s'est alourdi : en cause, outre une activité globale des sections en augmentation sensible, davantage de travail de coordination : réunions mensuelles avec compte-rendus systématiques, opérations nouvelles (polaires, forums) ;

• la fête du club prévue le 11 avril n'a pu avoir lieu, mais elle sera remise à l'ordre du jour pour la saison à venir ;

• la remise des récompenses aux

sportifs (peut-être annuelle) et réceptions exceptionnelles (30 mai) ;

• une étude est en cours pour l'habillage de la façade nord de l'immeuble que nous occupons ;

• nous nous efforçons de ne jamais laisser une chaise vide aux assemblées générales des clubs ni aux nombreuses réunions auxquelles nous sommes invités.

Bravo et merci à tous et que la saison qui débute soit aussi bonne que la précédente, allez Villard ! »

Claude Terraz.



Soirée choucroute

N'oubliez pas de vous inscrire pour la traditionnelle et toujours aussi conviviale soirée choucroute le samedi 16 novembre 2002, à partir de 19 h 30.

Apéritif, dîner et soirée dansante... Cette année, retour de l'orchestre pour animer la soirée.

Renseignez-vous au 04 76 94 15 88 et inscrivez-vous avant le 7 novembre ou rendez-vous aux permanences d'inscription qui vous seront communiquées par un document dans les boîtes aux lettres.

Rappel : Les bénéfices de la soirée servent à financer le centre aéré la ruche...

Il passait des heures et des jours penché sur son ouvrage. Son atelier lui ressemblait : ouvert sur la rue et le monde, à la portée des passants. Disponible.



Les enfants passaient de longs moments à observer ce travail de cordonnier, c'était un spectacle vivant. Et puis, un jour, le cordonnier est devenu maire, mais pour écouter il prenait toujours le temps de s'arrêter.

Orphelin de père à 17 ans il apprend vite ce que cache le mot « devoir ». Chargé de famille il abandonne alors ses études et reprend l'échoppe paternelle. Homme de patience et de passions il est promu deux fois Capitaine : celui l'équipe de hockey sur glace et celui des sapeurs pompiers.

Homme de Résistance il mènera des combats aux Écouges en 44. C'est sur le terrain municipal qu'il cultivera son goût pour la politique locale : réseaux d'eau, plans d'urbanisme, couverture de la patinoire qui aujourd'hui porte son nom.

André Ravix était un cordonnier « sans rien de particulier » mais qui mettait des ailes à nos souliers.

Un de ces hommes simples qui finissent par nous manquer.

Le comité de rédaction

Commission des jeunes

Dernier rendez-vous de la commission jeunes avant la pause estivale sur un des aspects de la vie du village qui suscite souvent des réactions : la police municipale.

Sortie sur le terrain avec Thierry Coutelier, plusieurs infractions sont relevées :

- dépassement des présentoirs sur les trottoirs,
- empiètement des voitures,



- chiens errants,
- voitures garées sous des panneaux d'interdiction de stationner.

Découverte du métier de policier municipal qui consiste aussi à noter tout ce qui peut être amélioré sur la voie publique, afin de faire remonter les informations auprès des services compétents.

Commission jeunes, c'est reparti !

Au programme cet automne/hiver :

- Visite de la caserne des pompiers, avec Jean-Michel Ruel chef de corps.
- Présentation de la commission Jeunes aux élèves de CM2.
- Participation à l'organisation des fêtes pour les 10 ans de la MARPA.
- Visite du site nordique de Bois Barbu (canons à neige, dameuses, avec Jean-Pierre Parsehian, responsable de la zone.
- Participation au groupe jumelage Pologne.

Il est toujours possible de s'inscrire auprès du service accueil de la mairie, quel que soit son âge et même en cours d'année.

